

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de BETHUNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Le 7 janvier 2020, à 14h00, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni à la Cité des Electriciens à Bruay-La-Buissière, sous la présidence de Monsieur Éric DELEVAL, en suite d'une convocation en date du 20 décembre 2019.

Etaient présents :

Monsieur Éric DELEVAL
Monsieur Marcel COFFRE
Monsieur Ludovic IDZIAK
Madame Virginie LABROCHE
Madame Catherine BERTRAM
Madame Joëlle FONTAINE
Monsieur Norbert CROZIER
Monsieur Serge MARCELLAK
Monsieur Alain WACHEUX
Monsieur Olivier SWITAJ
Monsieur Jean Paul KORBAS

Etait absente excusée :

Madame Virginie SOUILLARD

Cité des Électriciens

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 07 JANVIER 2020

FINANCES

TARIFS DES PRESTATIONS – VISITES – LOCATION DES GITES ET CAUTIONS

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

« Conformément aux lois n°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leur fonctionnement,

Conformément aux décrets n°2002-1172 du 11 septembre 2002 et n°2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2019 portant création de l'EPCC Cité des Électriciens,

Il est proposé d'approuver la grille tarifaire ci annexée pour les prestations, visites et la location de gîtes ou mise à disposition de résidences d'artistes de l'établissement et de fixer une caution d'un montant de 400 € par gîte ou résidence d'artiste et 200 € pour le Carin chambre afin de se prémunir des dégradations dans ces derniers.

Un état des lieux contradictoires de sortie sera effectué. Si aucun dégât n'est constaté lors du départ, la caution est restituée. Dans le cas contraire, celle-ci sera encaissée et si le montant des dégâts s'avère supérieur à celui de la caution, le montant complémentaire sera facturé au locataire/résident.»

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,
Sur proposition de son Président,
le Conseil d'Administration,
à l'unanimité

APPROUVE la grille tarifaire ci-annexée pour les prestations, visites et la location de gîtes ou mise à disposition de résidences d'artistes de l'EPCC,

FIXE le montant des cautions à 400 euros par gîte ou résidence d'artistes et 200 euros pour le Carin chambre.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Certifié exécutoire par le président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 14 JAN 2020
Et de sa publication le : 14 JAN 2020
Le Président

Éric DELEVAL

Le Président,

Éric DELEVAL

REÇU LE 14 JAN. 2020



PRÉSENTATION DES TARIFS DE BILLETTERIE DE LA CITÉ DES ÉLECTRICIENS

	Type de prestations	PRIX DE VENTE TTC (EN EUROS)	CONDITIONS D'APPLICATION	
Individuel	Entrée	Plein tarif	6	
		Tarif réduit	4	les 6-18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les titulaire de la carte [L] (programme de fidélité du Louvre-Lens), les personnes en situation de handicap et l'accompagnant le cas échéant
		Gratuit	0	les moins de 6 ans, les étudiants en patrimoine, histoire de l'art, arts plastiques, les enseignants et les guides conférenciers pour une réservation d'un séjour de 4 nuits ou plus dans un gîte à raison d'une entrée par personne séjournant pour tous lors du week-end inaugural et des grands événements (Rendez-vous au jardin, Anniversaire Patrimoine mondial, Journées européennes du Patrimoine, Sainte-Barbe) pour les journalistes dans le cadre de l'exercice de leur métier
		Tarif tribu	20 + 3 par personne supplémentaire à partir de 6 et jusqu'à 8 personnes maximum	Visite en famille ou entre amis, de 4 à 8 personnes. Soit 20 euros pour 4, 5 personnes, 23 euros pour 6 personnes, 26 euros pour 7 personnes, 29 euros pour 8 personnes.
	Atelier	Tarif horaire	4	
		Atelier (1h30)	6	Tarif plein
			4	Tarif réduit pour tout enfant dont l'adulte accompagnant suit la visite thématique organisée à la même heure
		Atelier spécifique pour les moins de 6 ans	3	
		Forfait de fourniture de matériel	3	Forfait appliqué par personne dans le cas d'atelier créatif impliquant la fabrication d'un objet offert à l'issue de la prestation, et dont nous fournissons les matières premières spécifiques, plus coûteuses que l'ordinaire.
	Anniversaire	8	Tarif par enfant. D'une durée de 2h avec un atelier ludique, le goûter (1 part de gâteau et une boisson par enfant) pour un groupe de 6 à 15 enfants accompagnés d'un adulte responsable (gratuité pour l'accompagnateur).	
	Visite guidée + accès au centre d'interprétation (Barreau 1, Barreau 2) et aux expositions (Maison d'ingénieur)	Plein tarif	8	
		Tarif réduit	5	les 6-18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les personnes en situation de handicap et l'accompagnant le cas échéant
		Gratuit	0	les moins de 6 ans, les étudiants en patrimoine, histoire de l'art, arts plastiques, les enseignants et les guides conférenciers pour tous lors des grands événements (Rendez-vous au jardin, Anniversaire Patrimoine mondial, Journées européennes du Patrimoine, Sainte-Barbe)
		Tarif Tribu	25 + 3 par personne supplémentaire à partir de 6 et jusqu'à 8 personnes maximum.	Visite en famille ou entre amis, de 4 à 8 personnes. Soit 25 euros pour 4, 5 personnes, 28 euros pour 6 personnes, 31 euros pour 7 personnes, 34 euros pour 8 personnes.
	Abonnement annuel	Programme de fidélisation "Cité des Amis"	50	Cet abonnement individuel ouvre droit à l'entrée gratuite avec un accompagnant, à une invitation personnalisée aux vernissages, à une visite privilégiée de chaque exposition, à 20 % de réduction à la boutique, à 5 % de réduction sur les publications de la Cité des Électriciens
	Entrée	Droit de parole	30	La réservation d'un droit de parole en groupe (date et heure de visite) est obligatoire à partir de 9 visiteurs, hors guide. Le droit de parole est réglementé et limité aux professionnels de l'enseignement et de la médiation culturelle munis d'une carte professionnelle : guide conférencier, enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur. Un groupe est constitué de 25 personnes maximum.
		Entreprises < 20 salariés	250	Cet abonnement individuel ouvre droit pour l'ensemble des salariés de

Groupe	Abonnement annuel Entreprises	programme de fidélisation "Cité des Amis Entreprise"	Entreprises 21-50 salariés	500	l'entreprise : à l'entrée gratuite avec un accompagnant, à une invitation personnalisée aux vernissages, à une visite privilégiée de chaque exposition, à 20% de réduction à la boutique, à 5 % de réduction sur les publications de la Cité des Électriciens	
			Entreprises 51-250 salariés	1500		
			Entreprises 251-500 salariés	3600		
			Entreprises > 500 salariés	5000		
	Atelier		Tarif horaire		100	Jauge : 10 à 25 personnes
	Visite guidée		Tarif horaire		100	Jauge : 10 à 25 personnes
	Accès en autonomie au centre d'interprétation avant/ après une visite guidée		Forfait pour le groupe	50	Jauge : 10 à 25 personnes	
	Dégustation des produits du jardin, transformés ou non (soupe, salade de fruits...)		Forfait pour le groupe	50	Jauge : 10 à 25 personnes	
	Visite théâtralisée	<i>Les Murs ont des oreilles</i>	1h30	250	Durée : 1h30 – Jauge : 10 à 40 personnes	
	Forfait scolaire et assimilés (centre de loisirs, champ social, etc.)	Visite ou visite + atelier	Première heure		100	Jauge : 10 à 25 personnes
			Demi-heure supplémentaire		25	
	Forfait "Petits groupes" (jauge inférieure à 10 personnes)	Visite ou visite + atelier	Première heure		50	Jauge : jusqu'à 10 personnes
			Demi-heure supplémentaire		25	
		Visite théâtralisée <i>Les Murs ont des oreilles</i>	1h30	250	Durée : 1h30 – Jauge : jusqu'à 10 personnes	
	Forfait séminaire	Accueil café/ viennoiserie + location d'une salle + mise à disposition du matériel (rétroprojecteur, paperboard, wifi)	4h	150	37,5 euros de l'heure pour l'entreprise soit un coût de 9,40 euros par personne sur une base de 16 personnes	
		Accueil café/ viennoiserie + location d'une salle + mise à disposition du matériel (rétroprojecteur, paperboard, wifi) +goûter gâteau/café	7h	250	35,70 euros de l'heure pour l'entreprise soit un coût de 15,6 euros par personne sur une base de 16 personnes	

		Gîte rouge Chez Roland (2 personnes)	Gîte violet Chez Hélène (4 personnes)	Gîte vert Chez Liliane (5 personnes)	Gîte bleu Chez Jean- Baptiste (8 personnes)	Carin Chambre Chez Roger (2 personnes)	
Haute saison**	Nuitée	110	165	195	260	55	+ 5 euros par jour par animal de compagnie dans la limite de deux animaux par logement
	Deux nuitées	145	270	300	380	80	
	Mid-week (4 nuitées)	240	360	425	555	160	
	Semaine (7 nuitées)	335	440	520	760	220	
Moyenne saison**	Nuitée	100	155	180	240	50	
	Deux nuitées	135	245	270	340	72	
	Mid-week (4 nuitées)	220	325	380	500	145	
	Semaine (7 nuitées)	300	400	470	685	200	
Basse saison**	Nuitée	90	140	165	225	45	
	Deux nuitées	125	230	255	325	68	
	Mid-week (4 nuitées)	205	310	360	470	135	
	Semaine (7 nuitées)	285	380	440	645	190	

Prestation complémentaire : lit supplémentaire 15€ par séjour

* Tarifs TTC hors taxe de séjour en vigueur

** La saisonnalité 2020 est définie comme suit :

Haute saison : du 1^{er} au 5 janvier inclus, du 11 au 13 avril inclus, du 1^{er} au 3 mai inclus, du 8 au 10 mai inclus, du 21 au 24 mai inclus, du 30 mai au 1^{er} juin inclus du 4 juillet au 31 août inclus, du 19 au 31 décembre inclus

Moyenne saison : du 8 février au 8 mars inclus, du 4 au 10 avril inclus, du 14 au 30 avril inclus, du 2 juin au 3 juillet inclus, du 1^{er} au 20 septembre inclus, du 24 octobre au 11 novembre inclus.

Basse saison : le reste de l'année, soit du 6 janvier au 7 février inclus, du 9 mars au 3 avril inclus, du 4 au 7 mai inclus, du 11 au 20 mai inclus, du 25 au 29 mai inclus, du 21 septembre au 23 octobre inclus, du 12 novembre au 18 décembre.

NB : Il convient de préciser le tarif applicable dans le cas d'une demande de réservation correspondant à un forfait (week-end, mid-week ou semaine) à cheval sur deux saisons. Si le nombre de jours correspondant à chaque saison est différent, le tarif appliqué est celui correspondant au plus grand nombre de jours du séjour. Par exemple pour un séjour du 4 au 10 janvier 2020, le tarif de basse saison s'applique car seul le week-end du 4-5 janvier est défini en haute saison, les 5 derniers jours étant en basse saison. Si le nombre de jours correspondant à chaque saison est le même, le tarif le moins élevé s'applique. Par exemple pour un séjour du samedi 19 au mardi 22 septembre, rigoureusement à cheval entre la moyenne et la basse saison, le tarif de basse saison s'applique.

MISE À DISPOSITION D'UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE DE LA CITÉ DES ÉLECTRICIENS

	Tarifs TTC*
Forfait ménage	40
Location du linge de maison	20
Fluides (eau, électricité) et accès internet	15 par semaine

Ces tarifs représentent une compensation financière, sans commune mesure avec la valeur réelle de la location d'un logement. Ils sont applicables dans le cas d'une résidence d'artistes à la demande d'un partenaire extérieur sans projet conjoint avec la Cité des Électriciens (ateliers, restitution totale ou partielle...).

* Pour une semaine par exemple, l'occupation d'une résidence par un ou plusieurs artistes, sans projet avec la Cité, coûtera 75 euros. Pour un mois cela reviendra à 120 euros.